

D'ABORD



AVEC TOUT L'MONDE!

JONGLER

avec les préjugés...

Le professeur John Kabano,
un spécialiste de la question
Entrevue p. 3



« Zoom sur images »,
des moyens de lutter contre les préjugés

Sur le terrain p. 4



Demander le format
audio du journal
C'est gratuit!



Éditeur : Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain

Comité de rédaction
Vol. 9, No. 1 : Cécile Bellemare, François Bouchard, Martin Châteauvert, Sylvie Giroux, Carl Morneau, Serge Plamondon, André Vallerand, Audrey Villeneuve

Illustration : Sylvie Giroux

Recherchistes : Serge Plamondon

Photographies : Hélène Bernier, Kathy Dubois, Louise Leblanc, Nathalie Nadeau, Michelle Robitaille-Rousseau, Nicolas Tondreau,

Crédit photo
page couvert : Kathy Dubois, courtoisie de l'École de cirque de Québec

Personne-ressource
soutien au comité : Nathalie Nadeau

Soutien
aux journalistes : Nathalie Nadeau

Conception
des maquettes : Hélène Bernier

Infographie : Publications Lysar inc.

Conception
des logos : Jean-François Boisvert, Kathleen Kelly, Ian Renaud-Lauzé

Révision : Michelle Robitaille-Rousseau

Impression : Publications Lysar inc.

Distribution : Jacques Beaudet, Ronald Demers, Serge Plamondon, Rémi Rousseau

Soutien
à la distribution : Liliane Brousseau, Hélène Bernier, Nathalie Nadeau, Michelle Robitaille-Rousseau

Co-distribution : Affiche-Tout

Version audio : Sylvie Gagné



Mot de la rédaction

Jongler avec les préjugés

Jongler avec les préjugés. Se protéger personnellement, agir collectivement pour tenter de les éliminer... Jongler avec les préjugés n'est pas chose simple! Les préjugés font mal. Au Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain, la lutte aux préjugés est une préoccupation constante.

La Journée provinciale des Mouvements Personne D'Abord du Québec a lieu chaque année, durant la « Semaine de la déficience intellectuelle » au début du mois de mars. C'est un moment particulier pour réaliser des actions de sensibilisation et de mobilisation. Cette année, elle a été consacrée à la mise en commun, avec des jeunes de différents organismes, de moyens pour lutter contre les préjugés. « Zoom sur images » a permis de constater qu'on peut subir des préjugés n'importe où et à n'importe quel sujet. Le monde artistique n'y échappe pas.

Souvent, les artistes sont vus comme des personnes en marge de la société. Mais alors, pourquoi choisir de faire carrière dans ce domaine? Des entrevues auprès d'étudiants au Conservatoire de musique de Québec, de l'École de cirque et de membres d'Entr'actes nous ont permis de mieux comprendre. Entr'actes est un organisme culturel où des personnes avec et sans limitations travaillent en collaboration.

Pour voir comment ça se passe selon différentes cultures, nous avons rencontré des gens au Plan Nagua, organisme de coopération internationale existant depuis plus d'une quarantaine d'années.

Être à l'écoute des personnes permet de mieux comprendre leur vécu. Par contre, ça n'explique pas comment se forme les préjugés ni comment les combattre à la source. Le professeur John Kabano, spécialiste de la question, nous a donné certains éclairages.

Nous vous offrons un tour de piste pour mieux jongler avec les préjugés!

**Vous souhaitez dénoncer une situation?
Vous voulez avoir plus d'informations?**

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse :

1 800 361-6477
- www.cdpcj.qc.ca - webmestre@cdpcj.qc.ca

La Charte des droits et libertés de la personne se trouve sur le site de Publications du Québec :

Téléphone : 1 800 463-2100
- www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca



Illustration Sylvie Giroux

Préjugés :
« Il faut mettre nos lunettes, celles-là qui nous font voir comme il faut! »



Saviez-vous que ...

Au Québec, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse veille à ce que les droits des personnes soient respectés. Pour agir, elle se base sur la Charte des droits et libertés de la personne.

La Charte des droits et libertés de la personne, effective depuis 1976, fait la liste des droits et des responsabilités des personnes. Ils sont les mêmes pour tout le monde. Lorsque les droits des personnes ne sont pas respectés, on parle de discrimination.

Les motifs de discrimination, selon la Charte des droits et libertés de la personne sont: la couleur, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, la langue, l'origine, la condition sociale, le handicap, les convictions politiques ou une condition de grossesse.

Certains motifs de discrimination sont plus fréquents que d'autres.

En 2009-2010, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a ouvert 702 dossiers dont :
186 en lien avec la race, couleur, origine ethnique ou nationale;
178 en lien avec le handicap;
23 en lien avec la condition sociale;

La personne n'a pas à prouver qu'elle a subi de la discrimination; c'est la Commission des droits de la personne et de la jeunesse qui s'en charge.

Tirage

« D'Abord avec tout l'Monde! » est imprimé à 10,000 exemplaires et distribué gratuitement dans la région de Québec par le Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain.

© 2010 MPD'AQM. Le contenu de « D'Abord avec tout l'Monde! » ne peut être reproduit que s'il est fait mention de la source.

Dépôt légal, 2e trimestre 2011 Bibliothèque nationale du Québec - Bibliothèque nationale du Canada
ISSN-1499-9900 (imprimé) ISSN-1499-9919 (audio)

**Également disponible gratuitement en version audio (CD).
Faites-en la demande au bureau du Mouvement.**

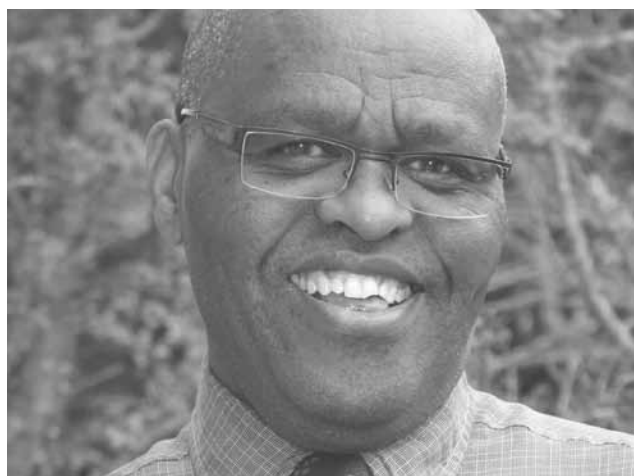


Pour nous joindre

2101 1ère Avenue Québec (Québec) G1L 3M6
Téléphone/télécopieur : 418 524-2404
Courriel : mpdaqm@videotron.ca
Site Internet : www.mpdqmq.org

Créé en 1983, le Mouvement est un organisme d'entraide, de promotion et de défense des droits et des intérêts PAR et POUR les personnes adultes vivant avec l'étiquette sociale de la « déficience intellectuelle ». Organisme associé à :





Monsieur John Kabano, professeur au département des sciences de l'éducation de l'Université Sainte-Anne

On jongle plus facilement avec les préjugés si on comprend d'où ils viennent, ce qu'ils font et comment les modifier. Monsieur John Kabano, professeur au département des sciences de l'éducation de l'Université Sainte-Anne en Nouvelle-Écosse, est un spécialiste de la question. Il participera au prochain congrès de l'AQIS-IQDI qui se tiendra à Rimouski du 26 au 28 mai. Il a accepté de partager ses connaissances avec nous.



Réalisée par
Cécile Bellemare et
François Bouchard

Le professeur John Kabano

Le professeur Kabano s'est intéressé à la manière donc les personnes handicapées sont perçues tant à l'école que dans le milieu de travail. Lorsqu'il parle de la manière dont on perçoit les autres, il utilise l'expression « représentation sociale ». Mais, qu'est-ce que c'est exactement une « représentation sociale » ?

Représentation sociale ou préjugé ?

Le dictionnaire Larousse donne une définition précise du mot « préjugé » : *Jugement sur quelqu'un, quelque chose, qui est formé à l'avance selon certains critères personnels et qui oriente en bien ou en mal les dispositions d'esprit à l'égard de cette personne, de cette chose.*¹

Le professeur explique que nous construisons les représentations sociales à partir de nos expériences, des modèles et de l'information que nous recevons de notre environnement. À partir de ça, nous nous faisons une idée du monde et des gens. La représentation sociale que nous avons d'une personne existe avant de la rencontrer. En ce sens, elle est un jugement qu'on porte avant de la connaître. Donc, la représentation sociale et le préjugé se ressemblent, ils sont très près l'un de l'autre.

« La représentation est en quelque sorte la vision du monde que les individus ou les groupes portent en eux et utilisent pour agir ou prendre position par rapport à un objet de

Entrevue avec le Professeur John Kabano

représentation... Les représentations sociales nous disent ce qu'il convient de faire devant une situation ou un individu donné. »

Donc, l'image que nous avons d'une personne guide notre manière d'agir, notre comportement.

« Avant même de rencontrer une personne, nous avons déjà une certaine idée de comment nous allons nous comporter, comment elle va se comporter. Nous savons qui est cette personne et nous nourrissons des attentes envers cette personne. Devant une situation, une personne, c'est la représentation qu'on a en nous qui dit comment nous comporter devant cette situation. »

Les représentations sociales sont comme les lunettes à travers lesquelles on regarde la personne. Ces lunettes, explique le professeur, déforment ce qu'on voit en ne laissant passer que ce qu'on connaît déjà de ce type d'image. Lors des recherches sur le marché de l'emploi, les témoignages recueillis par le professeur Kabano confirment que les gens ont déjà une image, une représentation sociale, des personnes handicapées. Mais alors, quels sont les impacts des représentations sociales ?

Les impacts des représentations sociales

Les résultats de recherche démontrent que les représentations sociales influencent les relations interpersonnelles. L'inclusion sociale est aussi influencée par les représentations sociales, les images que les gens se font des personnes handicapées.

« Les représentations sociales en tant que vision du monde déterminent la place occupée ou devant être occupée par un individu dans une situation donnée (dans l'école, la société, l'entreprise, etc.). »

En milieu scolaire, les lunettes des enseignants les amènent à voir ce qui fonctionne mal ou ce qui ne fonctionne pas chez les élèves

handicapés. C'est la même chose au niveau de l'inclusion en emploi. Les représentations sociales laissent croire que les personnes handicapées ne sont efficaces et productives. Les employeurs pensent que les personnes handicapées ne sont pas « rentables » pour l'entreprise. Comme le but de l'entreprise est de faire de l'argent, elle n'a pas tendance à engager une personne handicapée. Le professeur Kabano résume la pensée de plusieurs :

« À cause de cette image et de sa signification, la place de la personne ayant des incapacités devrait être ailleurs que dans une entreprise commerciale dont la finalité est la compétitivité. »

Les recherches du professeur Kabano ont démontré que les personnes handicapées sont conscientes des représentations sociales qui les concernent. Les lunettes des autres influencent leur façon d'agir. Dans le monde de l'emploi, certaines personnes vont travailler plus fort et plus vite que les autres pour prouver qu'elles sont capables, d'autres vont essayer de cacher leur limitation. Enfin, certaines personnes vont abandonner la recherche d'emploi. Pour permettre une meilleure inclusion des personnes handicapées, il faut tenir compte de leurs limitations et tenter de les compenser.

Suite en page 5

1 Source : www.larousse.fr/dictionnaires/francais/préjugé



Courtoisie : John Kabano

Quelques chiffres

Au Québec, on estime à 10,4% le taux de personnes handicapées. Ça représente plus de 765 000 personnes. Dans la Capitale-Nationale, ce sont 61 910 personnes de 15 ans et plus.

	PERSONNE SANS LIMITATION	PERSONNE AVEC LIMITATION	PERSONNE AVEC L'ÉTIQUETTE DE DÉFIENCE INTELLECTUELLE
VIVENT DANS UN MÉNAGE À FAIBLE REVENU	11%	23%	39%
TAUX D'EMPLOI CHEZ LES 15 À 64 ANS	73%	40%	33%
DISCRIMINATION DÉCLARÉE	-	13%	61%

Source : Office des personnes handicapées du Québec, *Passerelle*, vol. 3, no.1, janvier 2011.
www.ophq.gouv.qc.ca/office/semaine-quebecoise-de-personnes-handicapees/guide-dinformation.html



« Zoom sur images »



L'œuvre collective « Zoom sur images »



Article réalisé par
Audrey Villeneuve et
Carl Morneau

Le Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain s'est toujours intéressé à la lutte contre les préjugés. Cette année, dans le cadre de la 20^e Journée provinciale des Mouvements Personne d'Abord, le MPDAQM s'est impliqué dans la sensibilisation des jeunes adultes. « Zoom sur images », en collaboration avec le Centre résidentiel et communautaire Jacques-Cartier, s'est déroulé le 18 mars au Tam Tam Café. Cet événement a permis d'identifier différents moyens de jongler avec les préjugés.

« Zoom sur images » avait pour objectifs de sensibiliser les jeunes à la réalité des personnes vivant avec l'étiquette de « déficience intellectuelle », conscientiser les participants au vécu commun des jeunes, avec ou sans cette étiquette, et mettre en commun des moyens pour lutter contre les préjugés.

Cette action a réuni 18 personnes du Centre communautaire et résidentiel Jacques-Cartier, du Centre Multi-Services Le Complice et du Mouvement. Bien que des personnes de tous âges aient participé, les jeunes étaient à l'honneur.

La rencontre

Un visionnement de la publicité « Les étiquettes vont sur les pots, pas sur les personnes! » a donné le coup d'envoi de l'échange entre les participants. Par la suite, ils ont regardé différents titres de la presse écrite. De nombreux préjugés ont été identifiés, ce qui a permis aux participants de faire des liens avec leur histoire et les préjugés qu'ils ont déjà subis. Le partage du vécu de chacun a démontré qu'il existe des étiquettes très variées. Les motifs de discrimination sont nombreux. Pour certains, c'est le handicap alors que pour d'autres, c'est l'âge, la taille ou encore l'orientation sexuelle. Les histoires de chacun ont mis en lumière que la discrimination peut se produire n'importe où : au travail, dans une institution bancaire, dans l'autobus, même dans notre propre famille!

Mais, d'où viennent les étiquettes, les préjugés? L'ensemble des participants croit que les préjugés viennent de l'ignorance, d'un manque de connaissance de l'autre. Ce qu'on ne connaît pas nous fait peur alors... Il est plus facile de trouver des raisons pour ne pas s'approcher de l'autre personne plutôt que de tenter de la connaître. C'est en tentant de trouver des raisons qu'on crée des préjugés, qu'on met des barrières entre nous et les autres.

Se faire coller une étiquette ne plaît à personne. En cours d'échange, les participants ont parlé des préjugés qu'ils subissent. Cependant, plusieurs personnes se sont rendu compte qu'elles en ont aussi. Mais alors, comment faire pour lutter contre les préjugés? Ceux qu'on subit, ceux qu'on a

aussi. Les participants ont partagé leurs trucs, leurs moyens pour lutter contre les préjugés.

Les moyens

Différentes actions peuvent, avec le temps, faire tomber les préjugés. Carl Morneau mentionne que nous pouvons montrer, par nos actions, que l'idée que les gens se font de nous ne colle pas à la réalité, qu'elle est déformée par leur façon de voir le monde. À force de démontrer ce qu'on peut faire, les gens se rendent compte que leur idée n'est pas une vérité mais un préjugé. Nous pouvons faire connaître nos réalisations, ce que nous sommes capables de faire.

« Avec le journal, le monde sait qu'on est capable, qu'on est bon pour faire ça, un journal! » André Vallerand

Christine Trottier lutte contre les préjugés en s'impliquant auprès de personnes différentes d'elle. Ça permet de mieux se connaître. En connaissant une personne, on prend le temps d'aller voir au-delà des apparences. La connaissance contribue à faire tomber les préjugés. Parmi ses implications, Christine a choisi, entre autres, de faire du théâtre. Tout comme Martin Châteauvert.

« Les personnes nous connaissent pas. C'est pour ça qu'à mon école, on fait une pièce de théâtre sur les préjugés. Moi, je pense que ça va aider à lutter contre les préjugés! » Martin Châteauvert

Pour Jade L'italien, un autre moyen de lutter contre les préjugés est de réaliser des actions concrètes pour faire respecter ses droits. D'ailleurs, elle en a déjà fait l'expérience. Un employé de banque avait émis des commentaires à son propos. Elle s'est plainte à la direction et a demandé une lettre d'excuses de l'employé. Après avoir reçu la lettre, Jade a demandé qu'aucune note de mauvaise conduite ne soit notée au dossier de l'employé. L'objectif n'était pas de lui causer du tort mais bien de lui faire prendre conscience des impacts de ses paroles. Jade pense que s'il n'y a jamais de sanction lorsqu'une personne a des comportements discriminatoires, il est peu probable qu'elle remette son comportement en question. Par contre, s'il y a une sanction, elle sera peut-être plus attentive à l'avenir.

« Au Mouvement, on fait la promotion et la défense de nos droits. On n'en veut pas d'étiquette! » Serge Plamondon

Quant à Karine Jomphe, elle souligne que lorsqu'on a des préjugés, s'interroger, les remettre en question, ça peut aider. Il faut se donner la chance de se rendre compte que c'est un préjugé, pas la vérité. Aussi, tenter de comprendre les impacts de notre comportement sur l'autre personne peut aider à changer d'attitude et faire tomber les préjugés. Prendre le temps de se mettre à la place de l'autre est un moyen proposé pour éviter d'avoir des préjugés.

« Moi, j'aime pas ça me faire mettre une étiquette. Les autres aussi, ils aiment pas ça, c'est certain! » Audrey Villeneuve

Il faut prendre le temps de rencontrer la personne et de la connaître avant de se faire une opinion. René Gingras résume bien en disant : « Il faut mettre nos lunettes, celles-là qui nous font voir comme il faut! »

La création

Cet échange a donné lieu à la création d'une œuvre collective. Les participants ont écrit, dessiné, collé des images représentant des moyens de lutter contre les

préjugés sur une toile qui pourra être exposée dans différents endroits publics au fil du temps. Ce moment de création collective a été empreint d'une belle collaboration aux couleurs de l'ouverture et de la mixité. En travaillant ensemble, les personnes ont appris à mieux se connaître. Après un moment, elles se sont rendu compte qu'elles avaient des préjugés les unes envers les autres au début de la rencontre. À la fin, les préjugés sont tombés.

Le bilan

Après ce moment d'échange et de créativité commune, quelques membres du Mouvement Personne d'Abord se sont réunis pour faire le bilan de cette action de sensibilisation. Les participants ont exprimé leur satisfaction, leur sentiment du devoir accompli.

« C'était super cool! J'ai aimé ça voir le monde tout ensemble, tout mélangé! » Carl Morneau

« À force d'en parler, je le sais encore plus c'est quoi des préjugés. Pis c'est sûr que je vais faire attention! » Audrey Villeneuve

« Moi, j'ai le goût d'y retourner au Tam Tam Café. Le monde est correct; j'en ai pas senti de préjugé! » Sylvie Gagné

Ce bilan semble très positif. Par contre, René Gingras a ramené les participants à une dure réalité.

« Si on parle encore, en 2011, de lutter contre les préjugés, c'est-tu parce qu'on a manqué quelque chose? C'est-tu que notre message passe pas? »

Il rappelle que ce n'est pas terminé. Que, malgré tout, il y a encore des préjugés.

Que faire de plus pour lutter contre les préjugés? Vous avez des opinions, des moyens, des questions? N'hésitez pas à nous en faire part!

www.mpdaqm.org - mpdaqm@videotron.ca

Il existe différents moyens de lutter contre les préjugés. Le Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain a un Comité de promotion – sensibilisation qui s'y consacre. En 2010-2011, 18 membres ont contribué à l'organisation d'événements de sensibilisation. Au fil du temps, différents moyens ont été identifiés. Voici quelques exemples :

- Prendre notre place dans les médias :

L'an dernier, quelques membres ont participé à l'émission Agora : Zone citoyenne au Canal VOX. Cette année, deux membres ont été interviewés lors de l'émission Au Carrefour des personnes handicapées à CKIA.

- Prendre notre place dans la société, tant auprès des ressources, des décideurs que des citoyens :

Bien entendu, la tenue de kiosques d'information fait partie des activités courantes du comité. Mais ce n'est pas tout. À titre d'exemple, cette année, il y a eu une visite de la ressource d'aide itinérante Le Marginal où une dizaine de personnes ont été rencontrées. Certains membres ont présenté les services du Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain à une vingtaine de personnes au Centre de jour l'Arche L'Étoile.

- Sensibiliser les futurs intervenants :

Par des rencontres dans les écoles, nous sensibilisons les futurs intervenants à la réalité des personnes et aux impacts des étiquettes. En 2010-2011, 247 étudiants en éducation spécialisée et en travail social ont été rencontrés.

- Campagnes de publicité sociale :

Le Mouvement réalise différentes campagnes de publicité sociale en utilisant certains slogans maintenant bien connus.

« Les étiquettes vont sur les pots, pas sur les personnes! » et « Se battre contre les préjugés C difficile. Dire NON aux préjugés C facile! » en sont des exemples.

- Et bien d'autres choses encore....



« Au Mouvement, on fait la promotion et la défense de nos droits. On n'en veut pas d'étiquette! ». **Serge Plamondon et Jacques Beaudet.**



Sylvie Gagné et Martin Châteauvert travaillent en collaboration.



Julie Dion et Sophie Noreau ont fait preuve d'ouverture et de créativité!



Quelques participants apprennent à mieux se connaître tout en contribuant à l'œuvre collective.

« Moi, j'aime pas ça les étiquettes. Ça fait mal. Il faut pas en mettre des étiquettes. Il ne faut pas mettre d'étiquette sur les personnes! » **Jacques Beaudet**

« Si les personnes nous demandaient ce que ça nous fait avant de dire des mots qu'on aime pas... On pourrait leur donner des trucs, les aider à trouver des mots qui font pas mal! » **Cécile Bellemare**

« Ça donne pas grand-chose de mettre des étiquettes parce que,

tu sais, on est tous différents. Il n'y a pas personne pareille. Si on met des étiquettes sur les personnes différentes, il va falloir en mettre sur tout l'monde! » **Sylvie Gagné**

« Le monde se fait des idées sans savoir. Il pense qu'on est pas capable de ci, de ça. Mais c'est pas vrai. Moi, je l'ai mon permis de conduire! » **François Bouchard**

« Il faut mettre nos lunettes, celles-là qui nous font voir comme il faut! » **René Gingras**

Le TAM TAM CAFÉ

**421 boul. Langelier (coin Charest) Québec
418 523-6021 # 43**



Entrevue du Professeur John Kabano (suite)

Courtoisie : CAMO pour personnes handicapées



Le professeur John Kabano présente les résultats de sa recherche.

La compensation des limitations

Actuellement, au Québec, on tente de créer une façon de compenser les limitations afin de favoriser une meilleure inclusion des personnes handicapées à tous les niveaux de la société. La mise en place d'un système de compensation des limitations fera certainement réagir la population. Le professeur Kabano s'est intéressé à une forme de compensation : les programmes d'aide à l'emploi. Ses recherches ont démontré que les personnes handicapées qui bénéficient de programmes d'aide à l'emploi ont des relations difficiles avec leurs collègues de travail.

« Dans l'entreprise, elle n'a donc pas le même statut de travailleur que les autres. Dans le même ordre d'idées, son travail n'aurait pas la même valeur intrinsèque aux yeux des autres employés car, disent-ils : Qu'elle en fasse moins ou qu'elle en fasse plus, elle va être payée pareil. »

Mais alors, comment faire pour que cette façon de voir change? Comment

sensibiliser les gens aux effets des représentations sociales de ce genre? Le professeur Kabano croit qu'il faut autre chose que des campagnes de sensibilisation.

« La société, à ma propre compréhension des choses, n'a pas à se justifier ou à demander l'autorisation de qui que ce soit pour venir en aide à une catégorie historiquement et socialement défavorisée. Par contre, les programmes d'aide se doivent d'être efficaces : générer de vrais emplois à long terme, viser la rétention au marché du travail et non pas assurer le roulement de la main-d'œuvre. »

Il explique que les programmes visent à compenser une perte de productivité. Ils sont centrés sur les pertes que peut subir l'employeur, pas sur l'intégration.

« Il faut revendiquer le droit de ne pas être discriminé, de ne pas être mis à l'écart, d'être respecté au même titre que les autres... Il faut plutôt envoyer un message de changement à toute la population. L'école et l'entreprise sont des composantes de la société et les rapports sociaux de la personne ayant des incapacités ne sont que le prolongement de ce qui se passe dans la société en général. »

Pourquoi y a-t-il encore des préjugés?

Plusieurs organisations, dont le Mouvement Personne d'Abord, se sont investies dans la lutte aux préjugés. Malgré tout ce qui a été fait, il y en a encore. Le professeur Kabano donne quelques explications.

- 1- Les représentations sociales, ou les lunettes, ne laissent passer que l'information qui va dans le même sens que ce qu'on connaît déjà. Donc, l'image qu'on se fait de la personne est différente de la réalité.
- 2- Les représentations sociales ont un système de défense, un bouclier de protection. Aussi longtemps que de nouvelles informations ne réussissent pas à traverser ce bouclier, l'image qu'on a reste la même. Il faut traverser le bouclier de protection pour réussir à modifier l'image, la représentation sociale.
- 3- La représentation sociale va changer si la personne y est obligée. L'obligation peut venir de l'extérieur, une nouvelle loi qui impose l'embauche de personnes handicapées par exemple. Elle peut aussi venir de l'intérieur. Constater que des personnes handicapées sont performantes peut amener les gens à ajuster l'image qu'ils ont des personnes handicapées.

Il précise que pour réaliser un vrai changement, il faut respecter certaines conditions :

- 1- Les gens doivent être conscients que le changement est là pour rester.
- 2- Il doit y avoir des conséquences négatives si une personne ne respecte pas la nouvelle façon de faire.
- 3- Les gens doivent se sentir directement concernés par le changement.
- 4- Il doit y avoir un grand désir collectif de changement.

En conclusion

« La défense des droits des personnes ayant des incapacités est un défi. La meilleure façon de changer est de considérer toutes les composantes de la société : l'État, les organismes d'aide,

l'école, les parents, les personnes ayant des incapacités elles-mêmes, les médias, ... Il faut intervenir en même temps sur toutes les composantes de la société afin qu'elles évoluent en même temps.

Si je peux au moins réussir à pointer du doigt l'origine du problème et convaincre les gens qu'il y a matière à réflexion, je pense que ce sera là ma réussite. Mais je suis conscient que le changement n'est pas facile à faire. Il faut persévérer. De toute façon, il y a eu des changements, mais la représentation change à pas de tortue... Je pense que l'avenir est plus prometteur que le passé. »

Quelques trucs

Le professeur Kabano a identifié quelques trucs qui peuvent aider à modifier les représentations sociales des personnes handicapées :

- Donner de l'information aux personnes dont on veut changer les représentations sociales. Mais attention, cette information doit être dans un langage que la personne comprend bien et qui rejoint ses valeurs.
- Montrer des personnes handicapées qui réussissent. Diffuser des réussites.
- Créer des lois qui récompensent ceux qui les respectent et qui punissent ceux qui ne les respectent pas.
- Faire des recherches sur l'efficacité des programmes d'aide à l'emploi. Il faut comprendre et évaluer l'embauche mais aussi le maintien en emploi des personnes handicapées.
- Intégrer la personne dans un emploi qui tient compte de ses capacités et de ses limites.



Entrevues réalisées par Cécile Bellemare,
André Vallerand et Audrey Villeneuve

Jongler avec les préjugés!

Les jeunes qui décident de se consacrer à la pratique de leur art sont, eux aussi, confrontés à certains préjugés. « Tu ne pourras pas gagner ta vie avec ça! » « Tu peux mettre une croix sur la famille. Tu vas être toujours parti! » « À 30 ans, tu vas être fini, plus de travail et rien en avant de toi! » Pour mieux comprendre comment ils doivent jongler avec les préjugés, nous avons rencontré des étudiants de l'École de cirque de Québec, du Conservatoire de musique du Québec ainsi que des membres d'Entr'actes.

École de cirque de Québec

Francis Gadouas pratique les arts du cirque depuis 8 ans. Il en est à sa première année de formation de niveau professionnel. Il a confié à André Vallerand que les préjugés sont apparus lorsqu'il est passé du domaine du loisir au domaine professionnel. Ses amis ont réagi mais aussi, dans une moindre mesure, sa famille. Il précise que certains membres de sa famille évoluent dans le domaine artistique.



« ..., je les fais mentir de dire que le cirque c'est pas un bon métier! »

Francis Gadouas en compagnie d'André Vallerand

« Les parents, au début, étaient sceptique. En fait, pour mes parents, que je sois sur une scène, ça, il n'y a pas de problème. Que ce soit pour les arts du cirque, ça, ça été un peu plus difficile au départ. Maman aurait voulu que je choisisse les écoles de théâtre mais... Tranquillement pas vite, que j'ai des contrats, que c'est assez payant, que je suis encore à l'école, ma mère réalise que c'est différent de ce qu'on pense. »

Lorsqu'on lui demande s'il a subi des préjugés par rapport à son choix de métier, Francis explique que, souvent, on croient que les gens du cirque sont bohèmes, s'habillent avec les moyens du bord, jonglent dans les parcs... Il a dû apprendre à vivre avec cette image que les autres personnes se font du monde du cirque. Il a dû apprendre à jongler avec les préjugés.

Après un premier spectacle amateur à l'école secondaire, il a reçu des marques d'appréciation mais il a aussi été la cible de certains commentaires négatifs. Cet événement l'a amené à se questionner sur son désir de poursuivre. Les encouragements de son entraîneur de l'époque l'ont convaincu de ne pas abandonner. Il est conscient qu'il faut beaucoup de travail et de persévérance. De plus, l'École de cirque de Québec donne aux étudiants tous les moyens pour réussir alors... Une autre carrière que le cirque? Il n'y pense même pas!

Francis explique, un petit sourire en coin, quels sont ses meilleurs moyens de lutter contre les préjugés :

« Moi, je fais des spectacles de rue dans le Vieux-Québec... C'est pas un métier facile. C'est pas comme un spectacle

où les gens achètent leur billet où tu arrives dans une salle et ton public est déjà là. Faire des spectacles de rue, tu pars de rien. Tu n'as personne devant toi. Tu as 5 minutes pour essayer d'attirer le plus de monde possible. Une fois que tu as attiré ce monde-là, tu dois leur faire comprendre que tu es bon et qu'il reste jusqu'à la fin du show. Si, en dedans de 5 minutes, je réussis à attirer 100-150 personnes, puis que pendant mon spectacle de 30 minutes, il n'y a personne qui part, qu'il n'y a que du monde qui se rajoute, à la fin du spectacle, les gens qui viennent me donner de l'argent, je les fais mentir de dire que le cirque c'est pas un bon métier! »

Pour Francis, les faits parlent d'eux-mêmes!

Le vécu d'Ariel Emery est différent et tout aussi intéressant. Les 2 parents de cette jeune femme du Minnesota se sont connus au cirque. Elle a commencé à pratiquer les arts du cirque à l'âge de 4 ans.

Elle se rappelle qu'étant toute petite, les gens la considéraient drôlement. Elle précise qu'aux États-Unis, le monde du cirque est mal jugé, vu comme « super bizarre » et peu



« Il faut se concentrer sur soi, pas sur les autres! » **André Vallerand prend bonne note de ce conseil d'Ariel Emery**

« Cette différence-là n'a jamais été un problème pour moi parce que c'est normal et... Au Canada c'est plus respecté. Ici, c'est plus normal. C'est un art, pas juste une chose bizarre! »

Elle raconte avoir vécu de l'exclusion par rapport à son milieu d'origine, le monde du cirque. Pour elle aussi, le premier spectacle a été déterminant. À la fin de sa prestation, elle s'est dit que c'était fini, qu'elle ne se laisserait plus atteindre par les préjugés.

« Ça ne me dérange pas ce que les autres pensent de moi. Ça été dur mais je suis forte! Je sais que si ma carrière sur scène est finie, je vais coacher ou travailler encore dans le cirque parce que c'est ma vie. J'adore. Je ne peux pas vivre sans le cirque! »

Ariel affronte les préjugés depuis toujours. Elle a certainement développé des moyens de les combattre.

« La personne elle-même est plus importante que ceux qui ont des préjugés à son égard. Ce sont les autres qui sont les pires. Ils n'ont pas confiance en eux s'ils ont des préjugés, s'ils sont méchants avec les autres. C'est eux qui sont les pires, c'est pas la personne qui est attaquée. Il faut se concentrer sur soi, pas sur les autres! »

Les étudiants de l'École de cirque de Québec doivent apprendre à jongler avec les préjugés pour atteindre les objectifs de formation qu'ils se sont fixés. En va-t-il autrement pour les étudiants du Conservatoire de musique de Québec?

Conservatoire de musique de Québec

Au Conservatoire de musique de Québec, Audrey Villeneuve a rencontré Marie-Élise Badeau, Manuella Gagnon et Julie Colletterte. Toutes 3 pratiquent la musique depuis le plus jeune âge. Elles racontent que tant que leur entourage considérait la pratique de la musique comme un loisir elles n'ont pas vécu de problème particulier. Les préjugés ont fait surface lorsqu'elles ont annoncé qu'elles voulaient faire carrière en musique.

« ... les grands-parents, ils me demandent quand est-ce que je vais apprendre un vrai métier. » **Marie-Élise**

« ... les gens comprennent pas qu'on s'en sort quand même bien. On étudie, mais on a tous des contrats quand même souvent. » **Julie**

Manuella se rappelle la réaction des autres étudiants du Cégep: « Quand je disais que j'étudiais en musique, le gros préjugé c'était : on est tous assis dans un corridor à jouer de la guitare, à chanter pis à prendre de la drogue. C'est pas ça qu'on fait! »



« Moi, ça me fâche quand le monde me dise ça (que je ne réussirai pas). Je veux leur prouver le contraire! » **Marie-Élise Badeau**

Selon elles, les préjugés viennent de l'ignorance ou d'une méconnaissance. Les personnes jugent avant de savoir ce qui en est.



« Faut croire en soi, Croire en ses moyens! » **Manuella Gagnon**

Les préjugés ont différents impacts. Les étudiantes ont le souvenir de quelques collègues qui ont abandonné leur formation.

« Elles se faisaient toujours dire qu'elles ne réussiraient pas là-dedans et je ne pense pas qu'elles avaient la personnalité pour combattre ça. » **Marie-Élise**

Il faut une personnalité solide et du soutien de personnes importantes comme les membres de la famille et le professeur pour aller de l'avant, pour réussir à jongler avec les préjugés. Leurs meilleurs moyens de lutter contre les préjugés :

« Faut croire en soi, croire en ses moyens! » **Manuella**



« Il y a quelque chose dehors qui s'appelle « la vraie vie ». C'est important de s'ouvrir! » **Julie Colletterte**

« Moi, ça me fâche quand le monde me dise ça (que je ne réussirai pas). Je veux leur prouver le contraire! » **Marie-Élise**

Ces réactions sont en lien avec les préjugés qui arrivent de l'extérieur, ceux qui viennent de personnes ne connaissant pas le milieu du Conservatoire de musique de Québec. Mais, y-a-t-il des préjugés entre les étudiants?

Julie explique que certains types de personnalité sont associés à des instruments particuliers. Cette situation entraîne des préjugés mais, parfois, ça correspond aussi à la réalité. Il existe des différences importantes entre la pratique d'un instrument à vent et d'un instrument à cordes par exemple. Il y a aussi des différences quant à la place occupée au sein de l'orchestre; être un 3e violon n'a pas le même prestige qu'être soliste. Les étudiantes soulignent qu'au Conservatoire, c'est comme partout ailleurs. Certains se croient au-dessus des autres alors que

d'autres sont plus humbles. Certains ont beaucoup de préjugés alors que d'autres sont plus ouverts.

Cette rencontre nous a permis d'avoir une image plus juste de la réalité vécue par les étudiantes au Conservatoire de musique du Québec. Elles croient qu'un des meilleurs moyens de lutter contre les préjugés, c'est de faire connaître cet univers aux autres personnes, en parler. Par contre, elles admettent avoir peu de contacts avec les gens qui n'étudient pas en musique, trop prises par les pratiques et la quête de la perfection. Julie Colletterie conclue en disant :

« Il y a quelque chose dehors qui s'appelle « la vraie vie ». C'est important de s'ouvrir! »

Au terme de la rencontre, il apparaît que le choix d'étudier la musique au Conservatoire implique d'emblée de devoir lutter contre les préjugés! Du côté d'Entr'actes, est-ce différent?

Entr'actes

Pour compléter ce tour d'horizon, Cécile Bellemare a discuté avec Jean-François Plante et Rémi Rousseau, membres d'Entr'actes. Cet organisme réalise différentes productions artistiques réunissant des personnes avec et sans limitations fonctionnelles.



Crédit photo : Louise Leblanc
Coutoiois : Entr'actes

Emmanuel Lessard et Jean-François Plante. Dans « Le Petit Prince »

Jean-François Plante, après plusieurs années d'implication dans un groupe de théâtre amateur, est devenu membre d'Entr'actes, volet improvisation en 2005. Il a été recruté pour le volet théâtre professionnel en 2006-2007. Lorsqu'il a commencé à s'intéresser sérieusement au théâtre, certains de ses proches et de ses amis lui disaient qu'il ne pourrait pas réussir étant donné une difficulté d'élocution et une santé fragile. Ça ne l'a pas arrêté :

« J'ai laissé faire. J'ai gardé mon rêve pour moi! »

Il se rappelle que son père, au départ, doutait de son potentiel. Il n'a pas vu sa première pièce étant convaincu que ce serait un échec. Devant le succès remporté par l'acteur, le père de Jean-François a changé d'opinion :



Crédit photo : Nicolas Tondreau
Coutoiois : Entr'actes

Rémi Rousseau et Olivier de la Durantaye
Dans « Pour faire rêver le cœur »



Crédit photo : Nicolas Tondreau
Coutoiois : Entr'actes

Anne-Sophie Roy, Jean-Simon Cantin et Jean-François Plante. Dans « Pour faire rêver le cœur »

« Par après, il est venu. Il a toujours été impressionné par le professionnalisme. Il n'a jamais été déçu de ce que j'ai fait à Entr'actes! »

Les encouragements des gens qui comptent pour lui, comme les membres de sa famille, sont très importants. Il accorde aussi beaucoup d'importance au jugement de son directeur artistique. Ce dernier est un professionnel qui n'a aucun avantage à complimenter à tort les artistes qu'il dirige. Les critiques et conseils du directeur artistique comptent beaucoup. C'est à partir de ce regard que Jean-François évalue ses performances.

Depuis 2 ans, Jean-François est acteur professionnel dans la production du Petit Prince présentée par Entr'actes. Il dit être considéré comme les autres artistes. Il reçoit un cachet pour sa prestation et est membre de l'Union des artistes. Lorsqu'on lui demande quels sont les meilleurs moyens de lutter contre les préjugés, il mentionne que sa situation n'est pas différente de celle des autres artistes.

« Je les laisse parler et je poursuis mes rêves. J'essaie de prouver aux gens qu'ils ont tort! »

Rémi Rousseau est, lui aussi, membre de l'Union des artistes et d'Entr'actes. Depuis une quinzaine d'années d'implication au sein de l'organisme, il a fait du théâtre, de l'improvisation, suivi des cours de mime, etc. Maintenant, il préfère se consacrer à la danse. « La danse, j'ai ça dans le sang! » confie-t-il.



Crédit photo : Nicolas Tondreau
Coutoiois : Entr'actes

Rémi Rousseau et Michel Bédard
Dans « Pour faire rêver le cœur »

Rémi ne se préoccupe pas de ce que les autres pensent ou disent. Même si des gens ne croient pas qu'il peut réussir, il se centre sur ce qu'il aime faire et laisse parler les autres. Il mentionne que la danse lui apporte beaucoup :

« La danse, ça me donne confiance en moi. Quand j'ai plus confiance, je peux plus lutter contre les étiquettes! »

Pour Rémi, un des meilleurs moyens de lutter contre les préjugés, c'est :

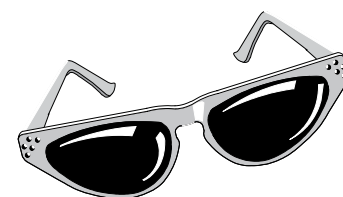
« ...de travailler ensemble, m'impliquer, voir plein, plein de monde! »

Rémi aussi pense que les préjugés viennent de l'ignorance. Pour les éliminer, il faut aller vers les autres, apprendre à se connaître, être ouvert.

Conclusion

Le monde artistique a, lui aussi, son lot de préjugés. Les personnes qui choisissent de s'y consacrer doivent s'attendre à jongler avec certains préjugés. Tant à l'École de cirque qu'au Conservatoire de musique de Québec ou à Entr'actes, les gens mentionnent que pour réussir, il faut faire preuve de beaucoup de détermination et poursuivre nos rêves malgré les préjugés. Les personnes rencontrées s'entendent pour dire que les préjugés viennent de l'ignorance. Donc...

« Il faut mettre nos lunettes. Celles-là qui nous font voir comme il faut! »



Jongler avec les préjugés!



Crédit photo : Kathy Dubois | Coutoiois : École de cirque de Québec

Conservatoire de musique de Québec

270, rue Saint-Amable
Québec (Québec) G1R 5G1
Téléphone : **418 643-2190**
Télécopieur : 418 644-9658
CMQ@conservatoire.gouv.qc.ca
www.conservatoire.gouv.qc.ca

École de cirque de Québec

750, 2e avenue
Québec (Québec) G1L 3B7
Téléphone: **418 525-0101**
Télécopieur: 418 525-9659
info@ecoledecirque.com
www.ecoledecirque.com

Entr'actes

870, avenue de Salaberry, bureau 109
Québec (Québec) G1R 2T9
Téléphone : **418 523-2679**
Télécopieur : 418 523-6981
www.entractes.com



Rendez-vous



Semaine québécoise des personnes handicapées du 1er au 7 juin 2011 La sensibilisation sous l'assiette : Un petit plat pour un grand pas!

Grâce à la collaboration de 23 établissements partenaires, 27 500 napperons de sensibilisation seront diffusés dans la région de Québec. Le Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain entend bien faire un grand pas dans la sensibilisation de la population au vécu des personnes. La liste des établissements et restaurateurs participants est disponible sur notre site Internet au : www.mpdaqm.org

Nous vous invitons à les encourager!



Assemblée générale annuelle

Quand : Vendredi 3 juin 2011

Heure : 17h00 à 21h30

Lieu : Centre Marchand 2740, 2e Avenue, (Limoilou) Québec

Bienvenue à la population pour l'assemblée publique à compter de 20h00. C'est un rendez-vous à ne pas manquer! Au plaisir de vous rencontrer!

Merci de confirmer votre présence en composant le **418 524-2404** ou par courriel au : mpdaqm@videotron.ca



Nos Jeudi-Info

Centre Marchand
2740, 2ème Avenue
19h00 à 21h00

Bienvenue à toute la population!

16 juin LES CSSS (CLSC); QU'EST-CE QU'ILS PEUVENT FAIRE POUR MOI?

Les CSSS (Centres de santé et services sociaux) offrent différents paniers de services à la population. Il y a aussi un panier de services pour les personnes qui vivent avec l'étiquette de « déficience intellectuelle ». Quels sont les services auxquels j'ai droit?

Le **lundi 30 mai dernier**, les Chevaliers de Colomb du Conseil 4494 Limoilou remettaient à notre organisme un chèque de 250.00\$.



(De gauche à droite) **Messieurs Gilles Bouffard, Secrétaire aux finances, Michel Aubut, Président du Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain et Yvon Paris, Grand Chevalier.**



Félicitations à la Fédération des Mouvements Personne d'Abord du Québec qui s'est mérité le prix Hommage Bénévolat-Québec 2011 dans la catégorie « Organisme ». Depuis maintenant 20 ans, des personnes vivant la situation de l'étiquette de « déficience intellectuelle » s'impliquent bénévolement dans l'avancement de la collectivité. Ces quelque 2 500 heures de bénévolat réalisées annuellement sont un apport inestimable ayant des retombées concrètes.

Félicitations!



Vox-Pop



Par Martin Châteauvert

Hamid Guarrouma

« J'ai subi des préjugés plusieurs fois et dans presque toutes les sphères de ma vie... On sait bien que lorsqu'on porte un nom arabe, il y a beaucoup de préjugés... Il y a beaucoup de préjugés au niveau de la religion. Depuis le 11 septembre, la catastrophe aux Etats-Unis, tout le monde... les Arabes, des terroristes et tout. C'est vraiment une erreur que les médias essayent de passer partout. Les Arabes sont pas



tous terroristes. C'est dommage parce qu'on fait partie aussi de la société. On veut vraiment se fondre dans la société avec tous nos moyens, nos savoir-faire aussi. C'est pas pour rien que le Canada, que le Québec nous a accepté ici. Il faut passer des enquêtes et des enquêtes pour venir ici! »

Virginie Boussionnière

« Le gouvernement fait tout pour qu'on ait des immigrants qualifiés



mais les employeurs ici l'ignorent alors, il y a un manque de communication à ce niveau-là. C'est frustrant... Ça, c'est pour mon cas personnel. Maintenant, si on élargit la situation, les moyens pour lutter contre les préjugés, c'est pas facile... Je pense qu'il faut faire ses preuves. Mais le plus dur, c'est de rentrer dans le milieu où on veut aller pour faire ses preuves. Une fois que cette étape-là est passée, je pense que les gens autour peuvent reconnaître les capacités de chacun. Il ne faut pas perdre espoir! »



Éric Lamirande

« Moi, subi des préjugés? Oui, à l'école secondaire parce que je venais d'un milieu défavorisé, dans une école privée. Ça fait mal! Des fois ça fait mal

tout de suite, des fois ça fait mal plus tard. C'est important d'écouter ce que ça fait pour prendre soin de ça... Beaucoup, la peur amène des préjugés. Peur de se tromper, peur de pas être assez bon, peur de ce qu'on ne connaît pas.. La personne peut faire le choix de penser d'une manière. Mais souvent, c'est plus la peur au début.

Lutter contre les préjugés? Ben, de ne pas les accepter! C'est important de ne pas accepter que ça existe. On ne peut pas penser à la place des personnes, mais quand c'est public... Tout de suite répondre... Des fois, la personne, elle ne veut pas faire un préjugé, mais elle n'a pas pris le temps de réfléchir à ce qu'elle dit.

Des fois, c'est plus profond que ça. Là, il faut profiter du moment pour faire la réflexion. »



Stéphane Campeau

« Si j'ai déjà subi des préjugés? Pas tant que ça. Pas souvent, souvent. Parce que je sais bien me faufiler, je pense! J'ai appris à passer à côté. Si ça m'arrivait, c'est sûr que ça me blesserait. Étant donné que je pense que ça me blesserait, j'essaie d'éviter ces choses-là.

Un des bons moyens, c'est d'annoncer nos couleurs à l'avance. Même en emploi... Les gens, quand ils savent qu'il y a une situation différente, des fois, ils acceptent et ils comprennent mieux... Mais ça dépend des situations. Il y a des situations où on a pas besoin de le dire. Mais il y a des situations où on entre dans des relations qui peuvent être à long terme; si on annonce nos couleurs, ça peut être bon. C'est pas toujours facile par exemple! »

Pour connaître les services et activités proposés par Plan Nagua :
990, 1e Avenue (au coin de la 10e Rue)
Québec (Québec) G1L 2M4 **418 521-2250**
www.plannagua.qc.ca • info@plannagua.qc.ca